

Les stages CRFPA - Ecole des Avocats : besoin d'aide!

Par **fantasia101**, le **30/12/2013** à **10:24**

bonjour à tous

je viens de réussir le CRFPA et je commence donc l'école des avocats au mois de janvier.

La formation se déroule de la façon suivante :

- cours fondamentaux / intégration à l'école du 6 janvier au 2 février
- stage d'immersion obligatoirement dans un cabinet d'avocat pour 6 semaines à temps plein (du 3 février au 16 mars)
- cours fondamentaux à l'école du 17 mars au 31 août
- PPI du 1er septembre au 28 février pour 6 mois, à temps plein
- stage obligatoirement dans un cabinet d'avocat en France, pour 6 mois, du 1er mars au 31 août
- examen du capa

j'ai trouvé mon stage de 6 semaines, dans un cabinet de droit fiscal (j'ai un M1 en droit fiscal).

Ma question concerne surtout le PPI qui peut être un master 2, un stage à l'étranger dans un cabinet ou une entreprise, un stage en France dans une entreprise, une juridiction.... mais pas dans un cabinet d'avocat. Cela peut aussi être un LLM.

Je souhaite me spécialiser en droit fiscal : alors je me demande de quelle façon je peux mettre à profit ce PPI :

- faire un M2 en droit fiscal : comme dit plus haut, je n'ai "qu'un" M1 Droit fiscal de Paris 1, est ce que cela peut vraiment me pénaliser de ne pas avoir fait de M2. Personnellement je n'en ai pas l'impression et je préférerais largement faire un stage que de retourner à la fac..

- faire un LLM dans un pays anglo saxon ? Dans l'idée, ce que je préfère c'est la fiscalité des personnes, et je souhaiterais exercer dans la région lyonnaise. Sachant que je suis partie 8 mois en séjour linguistique aux USA dont 1 mois de stage dans un cabinet d'avocat. (de plus pour les LLM il faut que je regarde les deadlines).

- faire un stage dans une juridiction : le contentieux en fisca se passe aussi bien devant le TA que le TGI... lequel choisir ?

- faire un stage dans l'administration fiscale / centre des impôts : ça me plairait beaucoup mais je ne sais pas s'ils acceptent beaucoup d'étudiants stagiaires en dehors de l'ENI

- faire un stage dans une entreprise : ça me plairait aussi même si je me destine plus à la

fiscalité des particuliers

- faire un stage dans un cabinet de gestion de patrimoine/ banque
- faire un stage dans un cabinet d'expert comptable

je vous présente rapidement mon cv

- M1 droit fiscal
- séjour à l'étranger 8 mois, anglais juridique opérationnel
- 1 mois de stage dans un cabinet américain
- 2 mois de stage dans un cabinet français en fiscalité
- 4 ans d'expériences professionnelles (à temps partiel tout au long de mes études : mcdo, déaathlon, promod, lmde, résidence étudiante....)

je trouve que je n'ai pas assez d'expérience en terme de stages juridiques, je ne pouvais pas en raison de mes CDI temps partiels.

Merci à tous pour vos conseils et vos expériences.

Par **Thibault**, le **31/12/2013** à **12:14**

Serais-tu à l'EDA à Lyon ? :)

J'en ai parlé avec de précédents maîtres de stage, ils m'ont souvent répété que pendant le PPI, il faut se "faire plaisir", changer d'horizon.

Tu as le choix: aller quelque part de "bien" pour ton CV, qui sera très valorisant, OK. Mais tu peux aussi taper plus "original", divertissant pour toi, sachant que tu vas passer de longues années dans la même profession par la suite...

Ca n'aide peut-être pas vraiment mais, au final, un stage PPI n'est pas, je pense, si déterminant que ça dans la recherche d'une collab par la suite: si tu es une bonne avocate, tu auras un job. Tu sais comme moi que de toute façon, toute expérience est valorisable, suffit de trouver comment présenter la chose :)

Alors si j'étais toi, voyage à l'étranger, ou stage dans une administration... quelque chose qui change !

Par **fantasia101**, le **31/12/2013** à **12:51**

merci Thibault pour ta réponse.

Ce qui me plairait le plus c'est de partir à l'étranger mais pour l'avoir déjà fait, le gros problème c'est le financement : je n'ai pas assez d'argent de coté pour pouvoir partir. Ca signifie faire un prêt..... :(

Dans l'administration, je suis en train de voir avec des amis qui sont à la DGFIP mais c'est a priori vraiment difficile de rentrer car il privilégie l'ENI et mes amis ne sont pas "dans la place"

depuis suffisamment longtemps pour me faire rentrer..

et le dernier "hic" c'est que comparé à la majorité de mes camarades/amis en droit fiscal, j'ai beaucoup moins d'expériences en stage qu'eux! je ne veux pas être pénalisée le jour où je vais devoir trouver mon dernier stage de 6 mois qui est censé (je l'espère) se transformer à terme en une collaboration.

Par **EFB**, le **19/01/2015** à **17:10**

salut! je viens de réussir le CRFPA cette année et je suis spécialisée comme toi en droit fiscal! je voudrais avoir ton retour d'expérience sur ton PPI!... finalement qu'est ce que tu as fait ?